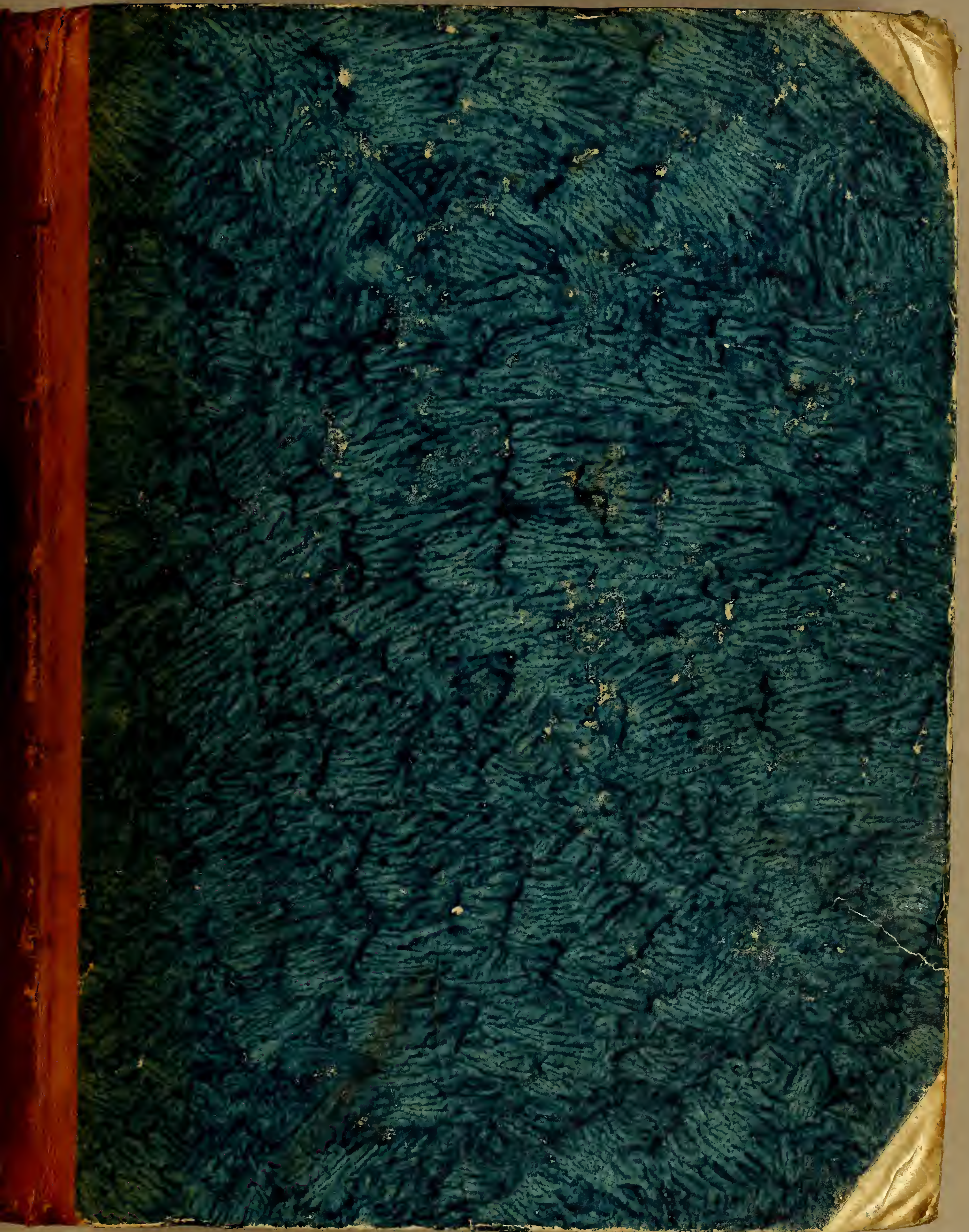



GAUDEO



LETTRE DU ROI.

A nos bons & amés Sujets, les Colons des îles du Vent.

MES BONS ET AMÉS SUJETS, ne doutez pas que malgré l'éloignement où vous êtes du lieu de ma résidence, je n'aye été constamment occupé de votre bonheur. J'aurois voulu connoître avec certitude tout ce qui pouvoit y contribuer davantage, & vous auriez éprouvé plus sensiblement encore l'effet de mes bonnes intentions ; mais aujourd'hui que j'ai appelé à mon aide les lumières & les conseils de toute la Nation, j'aurai plus de moyens pour assurer votre contentement d'une manière solide & invariable. Le Décret de l'Assemblée Nationale que je vous envoie après l'avoir approuvé & sanctionné, vous est un premier gage des espérances que je conçois.

Il est de toute justice que vous participiez aux avantages de la Constitution dont mes Sujets d'Europe vont jouir, puisque vous n'êtes séparés d'eux, ni par la nature de vos droits, ni par les degrés de mon affection. Vous cultivez avec intelligence & avec succès une Colonie dont les productions font une partie essentielle des richesses de l'empire François ; ainsi vous concourrez au bien général en vous occupant, comme vous y êtes invités, à faire connoître les dispositions qui peuvent établir le meilleur ordre au

milieu de vous, & y consolider les liens du bonheur & de la confiance. Vous n'oublîrez point que ne faisant qu'un avec nous, vous devez soigner attentivement les intérêts du commerce de France, comme il doit par réciprocité s'occuper des moyens propres à encourager vos utiles travaux. C'est par une pareille union, l'objet de mes vœux, que je verrai mes Sujets de l'un & de l'autre hémisphère ne former qu'une même famille, & déconcerter les projets de tous ceux qui ont le malheur de se plaire dans les divisions. Je n'ai jamais douté un moment de votre fidélité, car vous êtes François & vous en avez manifesté le généreux patriotisme dans les plus grandes occasions. J'ai donc trouvé du plaisir à vous donner directement un témoignage de mes sentimens, & vous pouvez, vous devez y compter en tous les temps. *Signé* LOUIS.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE ROYALE. 1790.

